Bulletin Arbonne la Forêt

BULLETIN MUNICIPAL
 # AUTOMNE 2020

Edito ..... p. 02
Elections ..... p. 03
Budget 2020 ..... p. 04
Urbanisme ..... p. 07
Associations ..... p. 07
Seniors ..... p. 08
Vie scolaire ..... p. 08
Sécurité ..... p. 09
Transports ..... p. 10
Patrimoine ..... p. 11
Hommage ..... p. 11
Etat-civil ..... p. 11

Dossier
Budget 2020

EDITO

Une prise de fonction dans un contexte particulier

Chères Arbonnaises et Chers Arbonnais,

Le 15 mars dernier, vous avez accordé votre confiance à l'équipe « Bien vivre à Arbonne-la-Forêt » pour mener le projet communal pour les six années à venir. Nous vous en remercions.

Dès le lendemain, la crise sanitaire a modifié la procédure électorale et ce n'est que le 23 mai 2020 que le conseil municipal a pu se réunir à huis clos pour désigner le maire, les adjoints et les membres des commissions.

Nous reprenons la gestion de la commune après 16 années au cours desquelles Colette Gabet et ses équipes ont oeuvré pour le village.

Je tiens également à vivement remercier Madame Colette Gabet et l'équipe municipale, dont le mandat a été prolongé, d'avoir confié dès le 20 mars aux quatre conseillers municipaux réélus le 15 mars une délégation pour « informer et assister le personnel communal et informer et gérer auprès des administrés le temps de la crise sanitaire », ce qui nous a permis de mettre en place rapidement des actions d'information et de solidarité.

Cette crise a révélé une grande solidarité au sein de notre village ainsi qu'une entraide intergénérationnelle entre voisins. Nombreux se sont mobilisés pour apporter leur aide : confection de masques et de surblouses, livraisons des courses, diverses distributions, écoute, conseils... Un grand merci à tous, ainsi qu'à ceux qui ont continué à produire et à servir les habitants.

Les équipes sont maintenant en place. Ce premier bulletin vous présente les membres du conseil municipal et leurs attributions. Le budget 2020 a été voté sans augmentation des taux d'imposition pour la part communale. Les projets se préparent activement.

Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Cette rentrée a été organisée pour qu'elle soit la plus rassurante, pour les enfants, les familles, les équipes enseignantes et nos personnels.

La santé est un bien qui n'a pas de prix, sachez pouvoir compter sur nous si besoin est.

Bien fidèlement,

Anthony Vautier

Bulletin Arbonne-la-Forêt | automne 2020

Directeur de publication : Anthony VAUTIER

Rédaction : Anthony VAUTIER, Laurence AYRAULT

Maquette : Aurélie MATHIEU

Photos : Mairie Arbonne-la-Forêt

Impression : SARL Imprimerie Objectif
66 route de Paris,
77930 Chailly-en-Bière

Imprimé à 500 exemplaires

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1444
pefc-france.org

ELECTIONS

Le 23 mai 2020, le nouveau conseil municipal a été installé et a procédé aux élections :

Maire : Anthony VAUTIER

1er adjointe : Laurence AYRAULT, en charge des finances

2ème adjoint : Nicolas GALLOT, en charge de l'urbanisme, de l'environnement, du développement économique et de la sécurité

3ème adjoint : Louis TABOGA, en charge des travaux

Le 29 mai, le conseil municipal a élu les membres des différentes commissions de la commune :

Commission Finances :

Anthony VAUTIER, Laurence AYRAULT, Isabelle PAUTREL, Olivier GUYADER

Commission Travaux :

Anthony VAUTIER, Louis TABOGA, Pascal GIGOT, Pascale CHEMIN, Isabelle PAUTREL

Commission Urbanisme, Développement économique, Environnement, Sécurité et Hygiène :

Anthony VAUTIER, Nicolas GALLOT, Aurélie MATHIEU, Pascal GIGOT, Pascale CHEMIN, Laurence AYRAULT, Jérémy CHARBONNEAU, Johnny NANTY

Commission Affaires Scolaires, Jeunesse et Sport :

Anthony VAUTIER, Stéphanie GIBERT, Aurélie MATHIEU, Karen CORTÉ, Johnny NANTY, Laurence AYRAULT

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Anthony VAUTIER, Françoise PAPOT, Pascale CHEMIN, Karen CORTÉ, Nicolas GALLOT

Ainsi que les membres des syndicats auxquels la commune participe :

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Ecole Maternelle (SIRPEM) :

Titulaires : Anthony VAUTIER, Stéphanie GIBERT, Aurélie MATHIEU
Suppléants : Johnny NANTY, Laurence AYRAULT, Karen CORTÉ

Parc naturel régional du Gâtinais (PNR) :

Titulaires : Olivier GUYADER, Catherine MARION
Suppléants : Aurélie MATHIEU, Pascal GIGOT

Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) :

Titulaires : Jérémy CHARBONNEAU, Pascal GIGOT
Suppléant : Louis TABOGA

Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière Ecole, du Ru de la Mare-aux-Evées et de leurs affluents (SEMEA) :

Titulaires : Nicolas GALLOT, Olivier GUYADER
Suppléante : Pascale CHEMIN

Correspondant Défense : Johnny NANTY

L'équipe municipale est ainsi organisée pour gérer au mieux la commune, répondre aux attentes de ses habitants et mettre en place le programme sur lequel elle a été élue.

Le 9 juillet 2020, Anthony Vautier a été élu membre du bureau de la **Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau** (CAPF) pour représenter la commune d'Arbonne-la-Forêt.

BUDGET 2020

Le Budget Prévisionnel 2020 a été voté lors du conseil municipal du 8 juillet 2020, il s'élève à 1 354 000 €.

ENDETTEMENT

Aucun endettement supplémentaire n'a été voté. L'endettement de la commune est de 216 681 €, correspondant aux emprunts antérieurs contractés pour l'enfouissement des réseaux des rues St Roch et St Sébastien (1999) et l'acquisition du terrain en centre bourg (2011).

Les remboursements annuels sont de 33 000 € dont 1/3 en intérêts (compte de fonctionnement) et 2/3 en remboursement de capital (compte d'investissement).

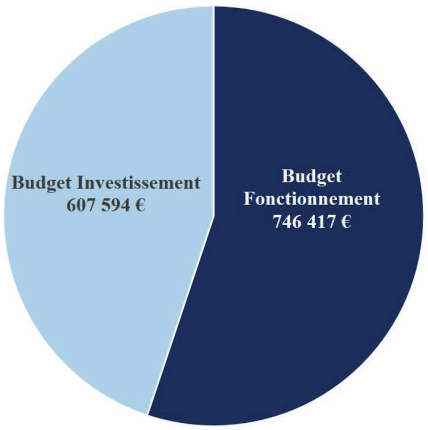

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les Impôts et Taxes (414 000 €) représentent plus de la moitié des recettes de fonctionnement. Les taux communaux des taxes foncières (bâti et non bâti), ont été votés lors du conseil municipal du 23 juin sans augmentation, ils sont stables depuis 2016. La baisse de la taxe d'habitation est compensée par l'Etat. Les droits de mutation sont estimés à 50 000 €.

L'Excédent de fonctionnement (131 000 €) et les **dotations** et **subventions** (118 000 €) sont en baisse.

Les **produits** et **services** (80 000 €) comprennent la contribution du SIRPEM (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique pour l'Ecole Maternelle) au fonctionnement de l'école maternelle qui accueille les enfants d'Arbonne-la-Forêt et de Saint-Martin-en-Bière ainsi que les règlements de la cantine, la garderie, l'aide aux leçons, les concessions du cimetière... Les recettes de la location de la salle René Lefèvre sont en forte baisse en raison de sa fermeture pendant l'état d'urgence sanitaire, des actions seront entreprises pour développer la location en 2021.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020

- **Dépenses de Personnel :**
1/3 des dépenses de fonctionnement

La commune emploie huit permanents (2 adjoints administratifs en mairie, 1 cantonnier , 5 personnes dans les écoles). Nous tenons à tous les remercier pour leur implication tout au long de l'année et tout particulièrement pour leur mobilisation pendant la délicate période d'urgence sanitaire.

- **Charges à caractère général**
1/3 des dépenses de fonctionnement

Des **dépenses récurrentes** difficilement compressibles : eau, électricité, gaz, chauffage, assurances, maintenances diverses...

L'entretien des espaces verts est un poste important pour la commune. En 2020 sont prévus le nettoyage du cimetière et la taille des ifs, le fleurissement des abords (triangles) de la mairie. Plusieurs arbres dangereux ont dû être abattus ou entretenus (D 409, parking du Petit Corne-Biche, parc de la salle René Lefèvre, acacia rue Neuve...). Le diagnostic réalisé en 2018 prévoit l'entretien de plusieurs autres sujets.

La COVID-19 a entrainé des dépenses supplémentaires d'environ 7 000 € pour l'achat de masques chirurgicaux et de produits désinfectants. La Région Ile-de-France a

Recettes 746 417 €

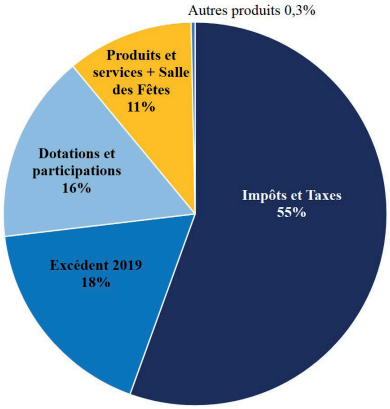

Dépenses 746 417 €

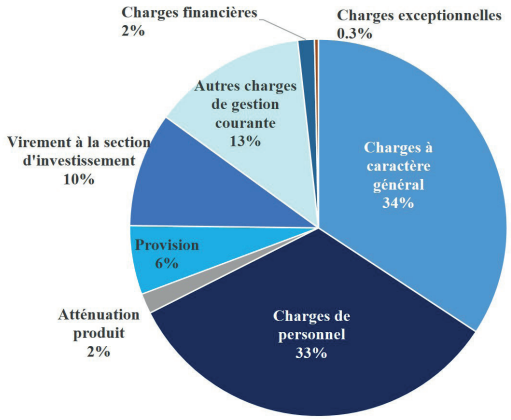

subventionné la moitié des masques et mis à disposition des tests sérologiques pour les personnels soignants, distribués par la commune à l'EHPAD et l'IME.

Dans les dépenses nouvelles, le Conseil Municipal a voté un abonnement à un **serveur externe** afin de sécuriser les données informatiques.

Salle des fêtes : une attention particulière est accordée cette année à l'entretien du chauffage afin de tenter de réduire les coûts de fonctionnement.

Voirie : un diagnostic complet est en cours pour évaluer le coût de réfection des rues et chemins dont l'état se détériore. Un panneau STOP a été réinstallé à l'angle de la rue Neuve et de la rue de la Mairie pour sécuriser la traversée des piétons. Les passages piétons sont rénovés (rues Grande, Barbizon, Mairie, Libération), ainsi que les lignes de STOP (compétence du Département), rue Grande / Monument aux morts, route de Fleury / rue Grande et rue Neuve / rue de la Libération.

BUDGET PRÉVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2020

Des travaux importants ont été engagés par la commune en 2019 dont l'exécution est au budget de 2020.

- **L'église :** la 2ème tranche de travaux a démarré, afin de sécuriser et de rénover l'édifice : ravalement du chevet et des murs, réfection de la toiture et de la charpente. Des subventions de la Région Ile-de-France et du Département de Seine-et-Marne devraient financer environ un tiers des travaux. Les travaux devraient se terminer en fin de l'année. Cependant la crise sanitaire et l'état des charpentes pouvant conduire à un surcoût, une provision a été intégrée au budget.
- **Défense incendie :** des bornes à incendie ont été installées chemins des Pâtis, de la Fontaine, de Macherin et rue de la Libération. Une partie des travaux a été financée en 2019, au total la DETER (Préfecture) participe à près de 80% du projet.
- **Ecole maternelle :** les huisseries des fenêtres ont été changées pour une meilleure sécurité et réduire les déperditions d'énergie. La commune n'a pas obtenu de subventions.
- **Les jeux d'enfants** installés en 2019 sont financés par le budget 2020.

Budget d'investissement 2020

Chapitre	Recettes	607 594	100%
001	Solde exécution dépenses		0%
021	**Virement section fonctionnement**	**73 306**	**12%**
013	**Subventions**	**218 085**	**36%**
	Eglise	*99 723*	16%
	Défense incendie	*76 613*	13%
	Participation voirie et réseaux	*26 824*	4%
	Fonds de concours CAPF	*14 925*	2%
041	Opération patrimoniale (avance sur travaux)	11 422	2%
010	**Dotations et participations**	**304 781**	**50%**
	FCTVA	*39 150*	6%
	Taxe aménagement	*17 313*	3%
	Excédent fonctionnement 2019	*248 318*	41%

Chapitre	Dépenses	607 594	100%
001	**Solde exécution 2019**	**35 894**	**6%**
	Soldes travaux 2019	**464 047**	**76%**
023	Eglise Dt Provision 50 K€	*324 297*	53%
023	Défense incendie	*83 720*	14%
023	Ecole maternelle	*49 734*	8%
021	Jeux d'enfants + signalisation	*6 296*	1%
	Etudes et travaux 2020	**64 063**	11%
020	*Immobilisations incorporelles(études...)*	*25 000*	4%
021	*Sortie de secours école élémentaire*	*20 000*	3%
021	*Arbre rue neuve - Aire piquenique + boite à livres - Défibrillateur - Lavoir & Vidéoprotection - Informatique - Signalisation*	*19 063*	3%
041	Opération patrimoniale (avance sur travaux)	11 422	2%
020	Dépenses imprévues	9 544	2%
16	**Remboursement Emprunt**	**22 624**	4%

... BUDGET 2020

De nouveaux travaux ont été votés pour 2020.

◆ **La rénovation du lavoir :** il devient urgent de refaire la toiture pour ne pas mettre en péril sa conservation à long terme. Des pièges photographiques seront installés afin de réduire la probabilité de détérioration. Nous comptons sur le civisme de tous pour préserver les lieux. Le fonds de concours débloqué par la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) devrait permettre de financer la moitié des travaux en faisant intervenir des entreprises du territoire.

◆ **Sortie de secours de la salle de classe de l'école élémentaire :** les normes de sécurité rendent obligatoires ces travaux. Le fonds de concours de la CAPF devrait permettre d'en financer la moitié.

◆ **Informatique :** le Conseil municipal a estimé important de doter la commune de matériel informatique avec l'achat d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur et d'un écran télé pour assurer des visioconférences.

◆ **Fibre optique :** financés par le Département de Seine-et-Marne et la CAPF, les travaux d'installation ont commencé et devraient se terminer en janvier 2021 pour une commercialisation en avril 2021.
Information : www.seine-et-marne-numerique.fr

◆ **Défibrillateur :** proposé par la liste Bien vivre à Arbonne-la-Forêt, la règlementation le rend obligatoire dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) à partir du 1er janvier 2021. Un défibrillateur sera installé en extérieur près de la salle des fêtes René Lefèvre. Des formations à son utilisation et aux premiers secours seront proposées gratuitement aux habitants d'Arbonne-la-Forêt.

◆ **Aménagement dans le village :**

- L'acacia rue Neuve a dû être abattu suite à la chute d'une branche maitresse. Des arbres fruitiers devraient être plantés sur cet espace, la commune ayant été sélectionnée par le Parc Naturel du Gâtinais (PNR) dans le cadre de son programme de préservation et de restauration du patrimoine fruitier (voir article page 11).

- Le SMICTOM a décidé d'enfouir les points d'apport volontaire (verre et papier) sur le terrain où se trouvait l'acacia. Ce lieu est relativement discret et plus sécurisé pour les voitures que l'actuel. Les travaux auront lieu fin septembre 2020.

- Des tables de pique-nique ainsi qu'une boite à livres seront installées dans l'espace dit « de la lanterne aux morts » pour en faire un lieu agréable de rencontres pour tous. Il sera fait appel à un artisan du village.

◆ **Commerce participatif :** un budget a été provisionné pour réaliser les premiers travaux d'aménagement. Une équipe projet a été constituée au sein du Conseil Municipal avec Pascale Chemin, Isabelle Pautrel, Catherine Marion, Anthony Vautier, Nicolas Gallot, Olivier Guyader et Laurence Ayrault.

Vous trouverez le détail du projet dans le document joint, ainsi qu'un questionnaire à déposer en mairie ou à remplir sur internet **avant le 30 septembre.** Vous pouvez également accéder au formulaire en flashant ce code QR.

En octobre, nous organiserons soit une réunion publique, si les conditions sanitaires le permettent, soit une webconférence, pour vous présenter les résultats du sondage et les suites à donner à ce projet.

Nous espérons qu'il répondra à vos attentes et que vous serez nombreux à y participer.

URBANISME

Les services d'urbanisme ont été interrompus pendant la période de crise sanitaire du 17 mars au 11 mai et les délais reportés conformément à la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020, aux décrets d'application et autres mesures gouvernementales. Depuis le 11 mai, le traitement des dossiers a repris son cours et la commission urbanisme a déjà siégé 4 fois et analysé une quarantaine de dossiers.

Suite à l'action en justice intentée contre le plan local d'ubansime (PLU) de la commune par l'Association Vivre Ensemble en lisière de Forêt, l'audience a eu lieu le 19 juin 2020 et le Tribunal administratif de Melun a rendu sa décision le 17 juillet 2020. Nous vous tiendrons informés dès que possible des suites de cette décision.

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) est entré en application le 24 juillet 2020. Arbonne-la-Forêt est en zone ZP0a, dans le périmètre du PNR du Gâtinais, avec des règles spécifiques qui s'ajoutent à la règlementation nationale :

- Les publicités sont interdites
- Seules les pré-enseignes dérogatoires hors agglomération sont autorisées
- Les enseignes, au sol (posées ou fixées) ou sur clôture sont autorisées selon certaines conditions, mais interdites en toiture.

Pour en savoir plus, consulter le site de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau rubrique les projets et réalisations : www.pays-fontainebleau.fr

ASSOCIATIONS

Les activités du Foyer Rural reprennent à partir du 14 septembre. Au programme :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Théâtre Enfants CP - CM Ado		 18h00 à 19h00 19h00 à 20h00		
Yoga			10h00 à 11h00	
Gym sensorielle				19h00 à 20h00
Multi gym pilates			17h45 à 18h45	
Randonnée lente		14h30 à 17h00		
Karaté 4 à 7 ans 8 à 13 ans Ado / Adultes				 18h15 à 19h15 19h15 à 20h15 20h15 à 21h45
Hip-Hop 6 à 12 ans 12 à 18 ans	 17h00 à 18h00 18h00 à 19h00			
Danse afro 8 à 12 ans Adultes		 18h00 à 19h00 19h00 à 20h00		
Multi fitness 6 à 12 ans Adultes				 17h00 à 18h00 18h00 à 19h00

Contacts : foyerrural.arbonne77@orange.fr - Tel : Eric Vautier : 06 46 24 12 11 - Pascale Chemin : 06 83 26 84 64

SENIORS

ACTIVITÉS DU LUNDI

Les activités du lundi (jeux de société et sorties culturelles) ont repris depuis juillet à 17h dans la salle des Jeunes. Nous remercions vivement Marie Legendre pour son implication et l'organisation de ces moments conviviaux. Pour plus de renseignements, contacter la mairie.

VOYAGE DES AÎNÉS

Un voyage pour les aînés est prévu le **26 septembre 2020** à Avallon. Au programme, déjeuner, musée du costume, visites et diner pour terminer la journée.

REPAS DES AÎNÉS

La municipalité a le plaisir d'inviter toutes les personnes de 65 ans ou plus à son traditionnel repas des aînés organisé le **samedi 5 décembre 2020** à 12h30 dans la salle René Lefèvre.
Pour participer à cet événement merci de bien vouloir vous inscrire en mairie.
Vous avez moins de 65 ans et vous souhaitez participer à ce repas, une participation de 42 € vous sera demandé.

Repas maintenu suivant les conditions sanitaires.

VIE SCOLAIRE

Après 2 mois d'état d'urgence, pendant lesquels la mairie a mis à disposition une boîte « Ecole à la maison » afin de faciliter le transfert de documents pour les familles n'ayant pas d'accès à une imprimante. Les écoles ont rouvert le 11 mai en effectifs réduits et début juin elles ont pu accueillir la totalité des élèves.

Pendant cette période difficile, les enseignants et le personnel communal ont tout mis en œuvre pour assurer les mesures sanitaires imposées par le Gouvernement, aucun incident n'a été signalé. Nous remercions vivement tous ceux qui se sont impliqués pendant cette période atypique pour assurer la continuité de l'école pour les enfants du village et ceux de Saint-Martin-en-Bière.

La rentrée a eu lieu le 1er septembre 2020, les mesures sanitaires ont été adaptées selon les instructions de l'Etat et du Ministère de l'Éducation pour accueillir les enfants et les enseignants dans les meilleures conditions.

Les effectifs de l'école élémentaire pour la prochaine rentrée sont en forte baisse. Nous espérons que le dynamisme immobilier permettra l'installation de nouvelles familles dans le village prochainement. Comme les autres années, une aide aux leçons sera proposée aux enfants.

	2018 / 2019	2019 / 2020	2020 / 2021
Maternelle	40	40	45
Elémentaire	54	50	39

Un groupe d'élus et de parents d'élèves a proposé de repeindre bénévolement une salle de l'école maternelle ainsi que la marelle extérieure et de faire quelques petits travaux. Les enfants ont ainsi une belle classe depuis la rentrée. Un grand merci à eux.

Les saules seront élagués cet automne, afin d'offrir un environnement propice aux jeux.

SÉCURITÉ

◆ **Accident de la route.** Le vendredi 21 août 2020, un accident mortel a eu lieu sur la D409 dans le virage en provenance de Fontainebleau. Le conducteur de la moto était un habitant de Milly-la-Forêt. Des Arbonnais ont tenté de porter les premiers secours jusqu'à l'arrivée des pompiers et de la gendarmerie. Un hélicoptère s'est posé dans le centre du village, malheureusement l'état du blessé n'a pas permis de le transporter. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et remercions les Arbonnais pour leur implication.

Suite à cet accident, le Maire d'Arbonne-la-Forêt a pris contact avec le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne et les services d'entretien afin de trouver rapidement les moyens de sécuriser cette route et de ralentir la vitesse des véhicules.

Nous invitons tous les conducteurs à la plus grande prudence et vous informons que de fréquents contrôles de vitesse sont d'ores et déjà mis en place par la gendarmerie.

◆ **Feux de forêt.** Le 7 août, un feu s'est déclaré sur la parcelle 619 non loin du parking du Bois-Rond. 5 hectares de végétation basse ont été touchés et les arbres ont été fragilisés, une cinquantaine d'entre eux devront être abattus. La reprise végétative de ces landes, reconnues comme habitat d'intérêt européen par le réseau Natura 2000, sera surveillée par l'ONF. L'accès à la parcelle est interdit jusqu'au 15 septembre.

◆ **COVID-19 et Situation sanitaire**. Depuis le 27 août, le département de Seine-et-Marne a été placé en « zone de circulation active » du virus et le Préfet a pris des mesures, qui s'appliquent à Arbonne-la-Forêt.

Le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus pour une durée d'un mois dans les lieux suivants :

- Ecoles, collèges et lycées : à compter du 1er septembre, aux entrées et sorties des établissements scolaires 15 mn avant et 15 mn après l'ouverture et la fermeture. Il est recommandé de porter le masque dans la zone de jeux pour les enfants.

- Abords des gares : à compter du 29 août dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et des sorties. Les arrêts de bus ne sont pas expressément cités, mais il est conseillé de porter le masque s'il y a un rassemblement de personnes.

- En plein air : à compter du 22 août sur les espaces relevant du domaine public, lorsque les évènements créent une concentration de personnes : **fêtes publiques** (foraines, communales ou patronales), **animations de rues** (les ventes ambulantes sur Arbonne-la-Forêt sont concernées), **festivals culturels et commémorations.**

L'obligation ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant cette dérogation.

Les arrêtés sont disponibles sur le site de la mairie : http://arbonnelaforet.fr/

La gendarmerie de Cély-en-Bière nous a informés que des contrôles auront lieu au cours des trois prochaines semaines dans les villages. Soyez vigilants.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Inscrivez-vous à la lettre d'information digitale

Pendant la crise sanitaire, l'équipe municipale a mis en place une Lettre d'information, diffusée par mail. Nous allons poursuivre cette démarche. Plus de 200 habitants sont déjà inscrits.

Si vous n'êtes pas inscrit et que vous souhaitez recevoir les informations de la commune par mail, rendez-vous sur le formulaire en ligne : https://forms.gle/AVGiRJCQpMgUTqTp9

Vous pouvez également demander à être inscrit sur la liste de diffusion en passant en mairie ou en envoyant un mail à mairie.arbonnelaforet@wanadoo.fr

TRANSPORTS

A l'heure où nous devons tous contribuer à la réduction des émissions de CO2, voici quelques informations pour éviter de prendre la voiture...

CARTE DE TRANSPORT IMAGINE R

Un forfait annuel est accessible aux élèves de l'enseignement primaire, secondaire et aux apprentis (hors contrat de professionnalisation) résidant en Île-de-France. La carte permet des voyages illimités dans toute l'Île-de-France, sur tous les modes (sauf Orlyval).

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau renouvelle son aide à hauteur de 72 € par jeune en CAP, BEP ou lycéen habitant l'une des 26 communes du territoire.

Les dossiers pour la première demande sont à retirer en mairie ou 44 rue du Château à Fontainebleau.

Inscription en ligne : www.iledefrance-mobilites.fr/

PASS LOCAL

La communauté d'agglomération Pays de Fontainebleau facilite le transport des + 65 ans sur les lignes du territoire avec un abonnement à 74 € au lieu de 174 €. Le titre est délivré au kiosque gare sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Informations sur les transports dans la CAPF : www.pays-fontainebleau.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Un service de Transport à la Demande est disponible pour se rendre au Centre commercial de Villiers-en-Bière.

Application : Appli TAD Île-de-France Mobilités

Site internet : tad-idfmobilités.fr

Téléphone : 09 70 80 96 63 (du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00)

LIGNES DE BUS

Deux lignes de bus passent à Arbonne-la-Forêt vers Fontainebleau et Melun.

Ligne 20 : Soisy - Arbonne-la-Forêt - Fontainebleau. Elle fonctionne du lundi au vendredi en période scolaire.

Ligne 9 : Arbonne-la-Forêt vers Melun, du lundi au samedi toute l'année.

Consultez les horaires sur : mesbus-autourdemelunetfontainebleau.fr

VÉLO ÉLECTRIQUE

Ile-de-France Mobilité accorde une aide de 500 à 600 € aux Franciliens pour l'achat d'un vélo électrique. En savoir plus : www.iledefrance.fr

En ce début d'année scolaire, le service de transport de bus pour les collégiens et les lycéens a montré quelques insuffisances. L'équipe municipale se mobilise pour que les élèves puissent rejoindre leurs établissements à l'heure et en toute sécurité.

A cette fin, nous demandons à tous les collégiens et lycéens de nous communiquer sur le formulaire en ligne https://forms.gle/erbpBxVCPXPwRGQT9 (pour accéder au formulaire vous pouvez scanner le QR code), leurs horaires de rentrée et de sortie, afin de remonter les besoins de la commune aux services de transport. Les bus étant aussi accessibles aux adultes, ceux qui utilisent régulièrement les lignes sont invités à remplir également le questionnaire

PATRIMOINE

Arbonne et ses vergers

Notre commune souhaite réaliser avec le Parc naturel régional du Gâtinais français l'inventaire de notre patrimoine fruitier.
Pour ce faire, **M. DROCOURT Sylvain,** spécialiste des arbres fruitiers, sera amené à parcourir l'ensemble de notre commune entre le 1er août 2020 et le 15 novembre 2020 afin de faire l'inventaire des vergers visibles depuis l'espace public.

Sylvain Drocourt, pomologue

Les objectifs de cet inventaire :

Le patrimoine fruitier du Gâtinais constitue un **patrimoine vivant unique** qui disparait lentement et qu'il est nécessaire aujourd'hui de mieux connaître, préserver et valoriser.
Cet inventaire permet de donner un aperçu de ce qu'il reste de ce patrimoine et de retrouver des variétés locales et anciennes.

Cette étude concerne uniquement **les arbres fruitiers ainsi que la vigne,** la personne habilitée ne vous demandera jamais de visiter l'intérieur de votre maison.

Si vous désirez apporter votre concours à cet inventaire en nous permettant d'accéder à vos arbres ou en apportant des renseignements sur eux ou sur l'histoire du village en lien avec les fruitiers (cidre, anecdotes, recettes, souvenirs,...), vous pouvez contacter la mairie au 01 60 66 44 16.

La restitution du travail effectué vous sera présentée en 2021 dans notre bulletin municipal.

HOMMAGE

Le 23 août 2020, le 76ème hommage à la Résistance et aux 36 fusillés de la Plaine de Chanfroy a eu lieu, en présence de Madame la sous-préfète de Seine-et-Marne Laura Reynaud, le Président du Conseil Régional Patrick Septier, Madame la Députée Aude Luquet, le maire d'Arbonne -la-Forêt Anthony Vautier, de nombreux maires ou conseillers municipaux des villes et villages environnants, les anciens combattants ainsi que les habitants d'Arbonne-la-Forêt. Il est important pour la commune d'entretenir la mémoire de ces terribles exécutions et le souvenir de ces hommes qui se sont battus pour notre Liberté.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette cérémonie.

Etat-civil

Naissances

Juliann MENIER le 03/07/2019

Nathanaël PRATS le 07/07/2019

Anatole MASSACURATI le 24/09/2019

Angèle GIGOT BEULLARD le 24/10/2019

Marceau COUSTAU le 06/11/2019

Maël TUAU le 05/03/2020

Joshua COUTURIER le 09/03/2020

Mariages

Jérôme LE PONNER et Anne-Sophie FERRAPIE le 15/06/2019

Décès

Monique DUPONT le 13/06/2019

Gisèle MAROT le 16/12/2019

Paul D'ETIENNE le 16/07/2019

Stéphane WORONIAK le 24/07/2019

Monique MONTAUZÉ le 18/19/2019

Yvonne BEAUMONT le 20/09/2019

Boris GAVRILOF le 26/09/2019

Bernard PEDOUX le 14/10/2019

Andrée ABATE le 27/11/2019

Valter BONALDO le 07/12/2019

André THEISEN le 16/12/2019

Nicolas BEAUGEAR le 19/01/2020

Jean COISSARD le 14/02/2020

Gérard TRÉMOUREUX le 21/03/2020

Luc BAILLY-MAITRE le 29/05/2020

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

© Ministère de la Culture - Illustration Jérémie Fischer

PATRIMOINE & ÉDUCATION : APPRENDRE POUR LA VIE !

journeesdupatrimoine.fr | #JOURNÉESDUPATRIMOINE

Levez les yeux!
18.09 — une journée dédiée aux scolaires

SAMOIS-SUR-SEINE

Randonnée patrimoine du bord de Seine

Samedi 19 septembre

VISITES GUIDÉES

- **Les bords de Seine à travers les peintres du XIXe siècle**
  Rdv 14h au 10 quai des Plâtreries pour la Visite guidée
- **Vivre en bord de Seine entre adaptation et contrainte à travers l'histoire et l'archéologie**
  Rdv 15h30 devant le pont de Samois
- **Le chemin de halage : de l'ancienne écluse aux péniches**
  Rdv 16h45 devant la péniche Eden, quai de la République

Musée Stéphane Mallarmé

- **Visite libre et gratuite du musée et du jardin**
  Le Samedi de 10h à 12h30
- **Atelier de fabrication de jus de pomme**
  Le Samedi de 15h à 17h

MOIGNY-SUR-ECOLE

- **Visite des Carrières de grès**
  Démonstration de taille de pierre à la carrière comme au XVIIème siècle. Horaires : Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. Route de Boutigny 91490 Moigny-sur-Ecole - Tel : 01 60 66 49 89

MELUN

- **Musée de la gendarmerie nationale à Melun.** Exposition «Les gendarmes crèvent l'écran»

AVON

- **Manoir de Bel Ébat**
  Concerts et théâtre

BARBIZON

Auberge Ganne

- **Revers d'une œuvre : toute une histoire !**
  Le samedi de 15h à 16h
- **Conte sur les sucres d'orge de Moret-sur-Loing**
  Le Samedi de 15h à 15h30
- **Les Peint'à Ganne**
  Le Samedi de 11h à 12h
- **Collection du musée et conservation des œuvres**
  Le Dimanche de 15h à 16h
- **Atelier de pratique artistique : le pastel**
  Le Dimanche de 15h à 18h

BOURRON-MARLOTTE

- **Visite libre ou commentée de l'église Saint-Sévère**
  Le Dimanche de 14h à 16h
- **Visite exceptionnelle du parc du château de Bourron**
  Le Dimanche de 14h à 17h
- **Visites guidées du village, sur les pas des artistes**
  Le Samedi de 14h à 16h30
- **Visite de la mairie-musée**
  Le Samedi de 14h à 18h
- **Visite libre de la maison Monier et de ses peintures murales**
  Le Samedi de 10h à 12h30

FONTAINEBLEAU

- **Journées curieuses au théâtre**
  Samedi 19 et dimanche 20
  Théâtre de Fontainebleau
- **Visite libre du château de Fontainebleau**
  Le Samedi de 9h30 à 18h
- **Les métiers du patrimoine**
  Le Samedi de 11h à 12h30
- **Visite commentée du château**
  Le Samedi de 10h à 17h
- **Visite guidée Ermitage Saint-Louis**
  RDV au parking Cabaret-Masson - D606
  Le Samedi de 14h à 15h30